



Bretagne rurale et urbaine  
pour un développement  
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel  
evit an diorren padus



## ► Le Sourn (56)

# L'espace Equinoxe: espace enfants, médiathèque et restaurant scolaire en coeur de bourg

Sensibilisés depuis plusieurs années aux enjeux de développement durable, la commune du Sourn a construit entre 2005 et 2011 trois équipements structurants privilégiant le développement d'énergies renouvelables, les apports solaires passifs et la limitation des déplacements en voiture.

Le Sourn est une commune de 2 075 habitants située au Sud de la ville de Pontivy, en périphérie immédiate de celle-ci, à quatre km du centre-ville. La commune du Sourn est bien dotée en commerces et services de proximité (boulangerie, supérette, journaux, bars, restaurants, coiffeur, médecin, dentiste, pharmacie et poste...).

En 2002, face au manque de place et de confort constaté sur plusieurs équipements (bibliothèque, restaurant scolaire), la commune décide de réfléchir à la construction de nouveaux équipements plus adaptés à la demande.

### ↗ Une réflexion globale à l'échelle de la commune

En 2004, la commune demande au CAUE de réaliser une étude stratégique pour la réalisation d'une « greffe urbaine » regroupant différents équipements publics. Le rapport rendu en janvier 2005 propose plusieurs scénarii d'aménagement possible. Afin de préciser ses choix, la collectivité commande une étude urbaine au bureau d'étude « Espace et Développement » de Vannes.

La zone finalement identifiée pour accueillir les nouveaux équipements est une parcelle communale d'une superficie de 3 360 m<sup>2</sup>, située au cœur du bourg, à l'articulation entre l'entrée du bourg, les quartiers résidentiels, la mairie, et l'école publique. La zone baptisée « L'Espace Équinoxe » accueillera une gar-

Médiathèque



Espace enfants



Restaurant scolaire



L'espace Équinoxe est composé de trois équipements structurants situés en coeur de bourg, à quelques dizaines de mètres les uns des autres et reliés par des cheminements doux. Les espaces de stationnement sont mutualisés

derie, une médiathèque et un restaurant scolaire. La construction des trois équipements est échelonnée dans le temps et l'approche écologique des projets est de plus en plus présente.

### ↗ L'espace enfants

Le premier bâtiment construit est ouvert en janvier 2007. Des panneaux solaires thermiques ont été installés pour la production d'eau chaude et un linoléum naturel a été posé au sol.

### ↗ La médiathèque

#### Principes constructifs

« On voulait faire quelque chose d'original » explique Marcel Renaud, ancien adjoint à l'environnement. La commune consulte des architectes et sont séduits par le projet d'un cabinet de Vannes proposant un bâtiment à ossature bois

### Le restaurant scolaire : visites et concertation en amont du projet

« On a commencé par visiter une douzaine de restaurants scolaires pour savoir ce qu'on voulait et avoir des ratios de surfaces précis par rapport aux normes » expliquent les élus. « On a été très vigilants au choix de l'architecte, on en a choisi un qui avait beaucoup de références pour ce type d'équipements ».

Une fois l'architecte retenu, la mairie organise de nombreuses réunions avec le cuisinier, le personnel, les élus et l'architecte afin d'entendre les besoins de chacun et proposer un projet adapté à tous. Le restaurant comprendra deux espaces : un pour les maternelles et l'autre pour les primaires, séparés par des cloisons modulables.

de plain pied de 210 m<sup>2</sup>. La luminosité est assurée par les grandes ouvertures côté Nord « pour faciliter la lecture ». Côté Sud, la façade est en polycarbonate, protégée par des pare-soleil en bois.

Le chauffage de l'ensemble est assuré en géothermie par 3 puits de 90 mètres de profondeur. La couverture est en zinc avec une toiture végétalisée : « le toit végétal demande peu d'entretien ; cela permet de gérer plus facilement les eaux pluviales » explique Marcel Renaud.

### Un bâtiment agréable malgré des déboires en phase travaux...

« On était persuadés que le métier d'architecte consistait à faire un bâtiment de A à Z, mais l'architecte était plus artiste que technicien : nous avons assuré la coordination globale des travaux avec l'aide des artisans » se rappelle Daniel Guégan ancien élu en charge des travaux. « il y avait des choses qui n'étaient pas réalisables, on a perdu 6 mois ».

Les surfaces de la médiathèque ont été estimées par rapport au nombre d'adhérents, toutefois, dans l'usage, le bâtiment n'est aujourd'hui pas assez grand. Par ailleurs, avec le recul, les élus trouvent dommage de ne pas voir la toiture végétalisée, ils regrettent également l'exposition de la terrasse à l'Est qui la rend inutilisable. « À part cela, c'est un lieu très agréable » expliquent les élus.

« Le projet équinoxe crée un lien indispensable dans nos déplacements urbains mais aussi entre les générations. C'est un point de passage et de convergence important au sein de la commune. »



Jean-Jacques Videlo, Maire.

### Le restaurant scolaire : chauffage, énergies renouvelables et matériaux en débats

Une étude comparative entre une chaudière à gaz à haut rendement à condensation et une pompe à chaleur a été réalisée par le bureau ABE-TEC. Au vu du long retour sur investissement et au regard des volumes d'eau chaude nécessaires pour ce type d'équipement, la commune a retenu la solution au gaz.

Une membrane photovoltaïque a été intégrée à la toiture, sur toute la surface du bâtiment autre que la cuisine. Le surcoût de 74 000 € sera rapidement amorti puisque la commune revend en moyenne 5 500 € d'électricité par an à EDF.

Côté matériaux, le bâtiment est en ossature bois isolé en laine minérale. Une attention particulière a été portée au bardage réalisé en bois de châtaignier local (de Combourg).

Concernant l'acoustique : « on voulait quelque chose de calme » expliquent les élus : « on a fait appel à un acousticien pour étudier le projet ». Les visites d'autres restaurants scolaires

les convainquent de poser au sol une moquette de type « flotex » pour limiter le bruit. Côté entretien : « Les agents passent l'aspirateur tous les jours et un lavage à l'eau chaque semaine ».

### Éléments financiers

#### Médiathèque :

Dépenses HT	
Études : architecte	58 456 €
Dépenses annexes	14 863 €
Travaux	653 594 €
<b>Total</b>	<b>726 913 €</b>

Recettes HT	
DRAC	95 248 €
DRAC Mobilier	16 320 €
DRAC Info	3 754 €
Conseil Départemental	168 000 €
Fonds propres	443 591 €
<b>Total</b>	<b>726 913 €</b>

Facture d'électricité : 2 700 €/an

#### Restaurant + plateau sportif :

Dépenses TTC	
Maîtrise d'oeuvre	105 133 €
Études annexes	13 053 €
Plateau scolaire	34 615 €
Travaux + équipements	1 321 725 €
<b>Total</b>	<b>1 474 526 €</b>

Recettes TTC	
Conseil Départemental	139 005 €
DGE	50 000 €
ECOFAUR	100 000 €
Subv Région (FEDER)	7 417 €
CD 56 (FEDER)	5 924 €
ADEME (FEDER)	14 835 €
Emprunt	600 000 €
Fonds propres	647 345 €
<b>Total</b>	<b>1 474 526 €</b>

Facture d'électricité : 5 930 €/an

Facture de gaz : 3 000 €/an



L'orientation des bâtiments et des ouvertures ont été pensés pour favoriser les apports solaires passifs et le confort des usagers : faciliter la lecture dans la médiathèque, et éviter les surchauffes le midi au restaurant scolaire.

### CONTACT :

Jean-Jacques Videlo, maire / 02 97 25 12 52 / mairie.lesourn@wanadoo.fr

BRUDED est soutenu par :

